

Les nouveaux spécialistes certifiés canadiens ont de la difficulté à trouver un emploi

OTTAWA, le 1^{er} mai 2019 – Une étude réalisée sur plusieurs années à partir d'un sondage auprès de 6200 spécialistes et publiée aujourd'hui par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada révèle la plus grande proportion de répondants ayant déclaré avoir des problèmes liés à l'emploi depuis le début de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal en 2011. Les nouveaux médecins et chirurgiens spécialistes certifiés n'ayant pas trouvé d'emploi à la fin de leur formation spécialisée ont atteint une proportion de 19 % en 2017.

« Les difficultés qu'éprouvent les nouveaux spécialistes certifiés représentent une grande perte à la fois pour les patients et les spécialistes concernés, » affirme le Dr Andrew Padmos, directeur général du Collège royal.

Lorsqu'on a demandé aux répondants quels étaient, selon eux, les plus grands obstacles à l'obtention d'un emploi, ils ont répondu :

- pas assez de postes disponibles dans leur spécialité au Canada;
- piètre accès aux annonces d'emploi;
- obligations familiales;
- manque de ressources liées aux soins de santé (temps d'accès aux salles d'opération, lits hospitaliers);
- départ à la retraite tardif des médecins et chirurgiens chevronnés.

Depuis que le Collège royal a commencé à recueillir des données en 2011, entre 14 % et 19 % des nouveaux spécialistes ont dit avoir eu de la difficulté à trouver un emploi après l'obtention du certificat.

La bonne nouvelle, c'est quelque 61 % des nouveaux spécialistes ayant déclaré ne pas avoir d'emploi au moment de la certification avaient décroché un emploi clinique au moment où ils ont reçu l'Enquête de suivi (12 à 17 mois suivant l'obtention du certificat).

« Il serait trop facile de conclure qu'il y a un excédent de spécialistes au Canada », précise Danielle Fréchette, directrice exécutive, Bureau de la recherche, des politiques de la santé et de la défense des intérêts du Collège royal. Nous devons approfondir nos recherches, mais d'autres facteurs semblent contribuer à cette tendance préoccupante. » Elle laisse entendre que les solutions reposent sur une meilleure planification des effectifs en fonction des besoins en soins de santé, et sur un meilleur partage de l'information au sujet des emplois offerts.



Mme Fréchette faisait partie de l'équipe qui a analysé les données (2011 à 2017) et rédigé le rapport intitulé *Tendances de l'emploi des nouveaux médecins spécialistes canadiens certifiés : Résultats de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal* publié aujourd'hui.

Le rapport révèle également qu'année après année, entre 42 % et 51 % des répondants ont déclaré poursuivre leur formation après l'examen de certification. Bien qu'il s'agisse d'une solution immédiate très prisée, de nombreux répondants ont aussi noté qu'ils suivaient une formation plus spécialisée pour améliorer leurs chances de trouver un emploi à long terme.

Les données du sondage réalisé en 2017 confirment toujours la tendance selon laquelle les spécialités chirurgicales et nécessitant beaucoup de ressources sont davantage touchées par les problèmes d'emploi. Les spécialistes en neurochirurgie et en radio-oncologie ont été les plus touchés à chacune des sept années de collecte de données, suivis de près par les chirurgiens orthopédistes et les spécialistes en médecine nucléaire.

La planification des effectifs dans les provinces et les territoires vise actuellement à harmoniser l'affectation des médecins et les besoins de la société en matière de santé. « Ces points revêtent de l'importance, mais l'examen des problèmes d'accès à l'emploi doit aussi prendre en considération la disponibilité des ressources nécessaires à la pratique, comme le temps en salle d'opération, le personnel et les lits, » ajoute Mme Fréchette.

Consultez le rapport intégral et le document d'information pour les médias :
<http://www.royalcollege.ca/rcsite/health-policy/employment-study-f>

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada est l'association professionnelle nationale qui supervise la formation médicale des spécialistes au Canada. Il est responsable de l'agrément des programmes universitaires de formation des résidents dans leur spécialité et produit et fait passer les examens rigoureux que les résidents doivent réussir pour obtenir leur certificat dans leur spécialité. En collaboration avec des organisations de la santé et des organismes gouvernementaux, le Collège royal participe également à l'élaboration de politiques de santé réfléchies.

www.collegeroyal.ca

- 30 -

Pour plus d'information, contactez :

Lisa Brazeau
613-807-0663
lisa@lisabrazeau.com

Melissa Nisbett
613-218-9570
mnisbett@royalcollege.ca